



AIDE A LA PREDICATION

Dimanche des Rameaux- 14 avril 2019

Es 50, 4-9

Gérard JANUS – pasteur à Balbronn, Traenheim et Scharrachbergheim-Irmstett

Le verset 8 me fait penser à cette phrase malheureuse prononcée par Emmanuel Macron, au moment où l'affaire Benalla était à la une, l'été dernier : « *Qu'ils viennent me chercher ! Ici, il n'y a qu'un responsable, c'est moi.* » Curieuse forfanterie et insigne maladresse d'une parole prononcée au milieu de ses soutiens, dans la cour de l'Élysée !

Le Président de la République bénéficie de l'immunité judiciaire pendant la durée de son mandat. Que voulait-il dire ? Il a raté une occasion de se taire. « *Qui veut me quereller ? Comparaissons ensemble !* » Le prophète lance un défi à ses adversaires. Est-il entouré d'un public qui se place de son côté ? On imagine plutôt les prophètes comme des hommes isolés face au peuple, s'appuyant sur Dieu, qui est leur seul soutien indéfectible.

Un procès ? Oui, c'est bien le *Sitz im Leben* de ce type de parole prophétique. Alors, allons-y pour développer cette image, afin de créer de bonnes conditions de compréhension et de réception chez les auditeurs.

Tout le monde comprendra et certains sont même passionnés par ces questions. Le procès en révision de l'affaire Tapie / Crédit Lyonnais attire des foules de spectateurs. Et ils veulent voir des personnages, des rebondissements ! Au cours d'un procès, aujourd'hui, que trouve-t-on ? Quels en sont les éléments constitutifs ?

D'abord, on passe par la phase de l'analyse des faits et de l'enquête. Au moment du procès, il y a l'accusation, la défense, des témoins qui sont cités

par les uns et par les autres, le(s) juge(s), le public, la presse. Après le procès, c'est le temps de la mise en œuvre de la décision de justice.

Ici, il s'agit également d'un procès. Le prophète est accusé et même persécuté. On ne sait pas de quoi il est accusé. Y a-t-il eu enquête ? Probablement pas. C'est comme s'il était déjà condamné, avant même que le jugement soit prononcé. Voilà le premier sujet d'étonnement. Au lieu d'un jugement et d'une condamnation expéditives, le prophète réclame un vrai procès !

Le messenger de Dieu fait face à des Israélites récalcitrants. Dans cette mise en scène, il y a le Seigneur Dieu. C'est lui qui a « *donné une langue de disciple* » au prophète et qui fait « *surgir une parole* ». On n'entendra pas les adversaires, leurs actes seulement sont rapportés. Et quelle est la place des lecteurs du livre ? Est-ce que nous sommes pris à témoin ? Devons-nous juger ?

Le prophète retrace les différents aspects de son existence. Il a accueilli la Parole de Dieu, il s'est efforcé de la transmettre, il a été persécuté, il proteste de son innocence, il dit sa confiance en Dieu, et finit par menacer ses adversaires les impies. Cela nous fait penser au destin de Jésus.

Nous prêchons le dimanche des Rameaux. Jésus entre triomphalement à Jérusalem. Mais la foule va se retourner contre lui dans quelques jours.

La prédication pourrait donc préparer les auditeurs aux thématiques du vendredi-saint. La lecture pourrait se prolonger après le verset 9. Si l'on prolongeait jusqu'au verset 51,1, cela aurait du sens : « *écoutez-moi, vous qui êtes en quête de justice.* » Ne le sommes-nous pas tous ? Là, c'est Dieu qui parle à travers la voix de son messenger.

Quelle est la place de la justice pour nos auditeurs ? Faire un procès était mal vu autrefois, dans nos campagnes alsaciennes. Quand quelqu'un faisait appel à la justice, il était mal vu. L'expression : « *ils sont en procès* » était très péjorative. Les gens préféraient vivre toute leur vie en portant une injustice plutôt que de réclamer que la justice se prononce ! Aujourd'hui, il paraît plus normal que l'on doive faire appel, en cas de nécessité, à la justice. Beaucoup de personnes doivent y recourir, ne serait-ce qu'à un juge aux affaires familiales.

Alors, pour finir, une suggestion de plan ?

Introduction : trouver un procès en cours qui pourrait intéresser les auditeurs du lieu, ou à défaut faire allusion à la parole d'Emmanuel Macron citée au tout début de l'ALAP.

Première partie, brève : décrire en quoi consiste un procès aujourd'hui.

Deuxième partie : expliquer le texte en fonction du *Sitz im Leben*. Insister sur deux éléments :

- Contrairement au serviteur souffrant, ici le prophète se défend et interpelle les auditeurs.
- Le prophète n'a pas eu droit à un procès juste, il est condamné et persécuté avant même que la sentence soit prononcée.

Troisième partie : décrire les réactions du prophète et montrer ce qui lui permet de rester fort. Il supporte la persécution, car Dieu est avec lui. Ses adversaires semblent triompher, mais c'est une victoire précaire.

Quatrième partie : et vous ? Etes-vous témoins ? Etes-vous juge ? Quel est votre opinion, ou mieux votre jugement ? De quel côté vous placez-vous ? il faut choisir son camp ! Il s'agira de mettre en valeur le fait que, dans le texte, il n'y a pas de public, pas de témoins, pas de presse pour rendre compte. Nous autres lecteurs de la Bible, nous sommes tout ceci à la fois : témoins d'une parole et messagers à notre tour !

Conclusion : « écoutez-moi, vous qui êtes en quête de justice, vous qui cherchez le Seigneur ! » (51,1)